



PROCES VERBAL

ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DE L'ASSOCIATION

LE MEILLEUR POUR NANS LES PINS

20 NOVEMBRE 2021

Le 20 Novembre 2021 se sont réunis, en la salle du 3^{ème} âge située Place de Verdun à Nans Les Pins (83860) une cinquantaine de personnes afin de voter pour la création de l'association « Le Meilleur Pour Nans Les Pins » et d'élire les membres du bureau.

Ordre du jour de l'AG Constitutive :

- Choix du nom de l'association et lecture des statuts,
- Décision de l'adresse du siège social,
- Montant de l'adhésion de l'association et adhésions,
- Élection des membres du bureau,
- Approbation des statuts.

- Choix du nom de l'association et lecture des statuts :

Après débat, le nom de l'association « Association Le Meilleur Pour Nans Les Pins » est retenu. Puis, lecture est faite du projet de statuts afin d'y apporter les dernières corrections.

- Décision de l'adresse du siège social :

Le siège social de l'association se situe à l'adresse du secrétariat : 14 Allée de la Tosca – 83860 Nans Les Pins

- Montant de l'adhésion :

Après débat, le montant de l'adhésion à l'association pour chaque adhérent est fixé à 20 € / an.

Ce montant pourra être révisé lors de chaque Assemblée Générale Annuelle.

Un appel de fonds pourra également être effectué en cas de dépenses décidées en Assemblée Générale Extraordinaire.

Puis, les adhésions sont collectées auprès de personnes présentes lors de la réunion : 50 (cinquante) adhésions soit 1000 (mille) euros sont collectés.

- Élection des membres du bureau :

Après appel à candidatures, l'assemblée générale élit à la majorité des voix un bureau composé de 10 membres.

Ces mêmes 10 membres votent pour la composition suivante :

- | | |
|----------------------------|--|
| - Un président | M Michel SITRUK |
| - Un vice-président | Mme Anne-Cécile RATCLIFFE |
| - Un trésorier | M Maxime BRAJON |
| - Un trésorier adjoint | Mme Alison DUPONT |
| - Un secrétaire | Mme Karine WOLEK-CHENOT |
| - Un secrétaire adjoint | Mme Victoria MOREL |
| - 3 autres membres | M Christophe AMIGO, M Robert CASANOVA, M Francky NICOLAI |
| - 1 poste reste à pourvoir | |

- Approbation des statuts :

Les membres adhérents approuvent lors d'un vote à main levée le projet de statut préalablement débattu.

Fait à Nans Les Pins, le 20 novembre 2021

Michel SITRUK - Président

Karine WOLEK-CHENOT - Secrétaire